

Salle de presse

Le Fonds Desjardins Équilibré Québec remporte un prix Lipper – 30 Novembre 2016

Le [Fonds Desjardins Équilibré Québec](#) s'est distingué lors du gala des prix Lipperⁱ 2016, tenu à Toronto le 9 novembre dernier, où il a été reconnu meilleur fonds équilibré canadien neutre sur une période de 10 ans parmi 58 fonds.

Cette distinction vient s'ajouter aux autres prix remportés par ce fonds qui s'est vu attribuer, entre autres, la prestigieuse note Fundgrade A+ⁱⁱ en 2011, 2014 et 2015.

Pour Sébastien Vallée, directeur principal, Développement et gestion des solutions de placement au Mouvement Desjardins, cette reconnaissance décernée au Fonds Desjardins Équilibré Québec démontre la capacité de Desjardins à concevoir des solutions d'investissement performantes à long terme pour ses détenteurs. Ce prix Lipper est le fruit du processus rigoureux de gestion mis en place par Desjardins Gestion internationale d'actifs (DGIA), le gestionnaire de portefeuille du Fonds.

DGIA est une firme d'investissement montréalaise appartenant au Mouvement Desjardins qui gère plus de 84 milliards de dollars canadiensⁱⁱⁱ et compte plus d'une trentaine de professionnels en placement. Responsable de la gestion du Fonds Desjardins Équilibré Québec depuis 2013, DGIA mise sur une approche systématique dans les titres d'émetteurs québécois pour la gestion du Fonds.

Remis dans 23 pays à travers le monde, les prix Lipper visent à récompenser les fonds de placement qui se distinguent de leurs pairs par de solides rendements ajustés au risque. La méthode d'évaluation des fonds exclusive à Lipper est utilisée pour déterminer les gagnants.

Cette récompense, très prisée dans l'industrie des fonds de placement canadiens, démontre une fois de plus la grande qualité de la gamme des Fonds Desjardins.

ⁱ Le Fonds Desjardins Équilibré Québec (cat. A) a reçu le prix Lipper dans la catégorie « fonds équilibré canadien neutre » pour la période de 10 ans se terminant le 31 juillet 2016, sur un total de 58 fonds en compétition. Les prix Lipper, décernés annuellement par Lipper inc., font partie des prix d'excellence Thomson Reuters. Ils soulignent les fonds qui ont affiché un rendement ajusté en fonction du risque solide et constant, comparativement à leurs pairs. Les prix Lipper sont décernés sur la base d'un classement Lipper Rating for Consistent Return, selon une mesure des rendements ajustés en fonction du risque calculés sur des périodes de 36, 60 et 120 mois. Les fonds appartenant au premier quintile (20 %) de chaque catégorie sont nommés les Lipper Leaders for Consistent Return et obtiennent une note de 5, les fonds du deuxième quintile obtiennent une note de 4, ceux du quintile du milieu une note de 3, ceux du quatrième quintile une note de 2 et ceux du dernier quintile une note de 1. Le meilleur Lipper Leader for Consistent Return de chaque catégorie se voit décerner le prix Lipper. Les notes du Lipper Leader sont susceptibles d'être modifiées chaque mois. Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter le site www.lipperfundawards.com. Malgré les efforts raisonnables déployés par Lipper pour s'assurer de l'exactitude et de la fiabilité des données présentées, Lipper ne garantit pas l'exactitude de ces données. Les rendements du Fonds Desjardins Équilibré Québec (cat. A) pour la période se terminant le 31 octobre 2016 sont les suivants : 7,83 % (1 an), 8,84 % (3 ans), 9,00 % (5 ans), 6,76 % (10 ans), 7,20 % (depuis sa création le 20 juin 1997). Les notes Lipper Leader du fonds pour les périodes correspondantes sont : s.o. (1 an), 5 (3 ans), 5 (5 ans), 5 (10 ans). Un placement dans un fonds de placement peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des titres et du réinvestissement de toutes les distributions et qui ne tient pas compte des commissions d'achat et de rachat, des frais de placement ni des frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu payable par un porteur, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les fonds de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits dont Desjardins Cabinet de services financiers, un courtier en épargne collective appartenant au Mouvement Desjardins, qui distribue les Fonds dans les caisses du Québec et de l'Ontario ainsi qu'au Centre financier Desjardins.

ⁱⁱ L'objectif du système de notation FundGrade consiste à identifier, parmi les fonds de l'univers de fonds de placement canadiens, ceux qui sont de premier ordre et qui ont réalisé une performance supérieure ajustée au risque par rapport à leurs homologues dans leur catégorie au cours d'une période. La notation A+ est conçue afin d'identifier non seulement les fonds communs de placement les plus performants, mais aussi ceux qui ont démontré le plus haut niveau de stabilité. Le calcul se base sur les notations FundGrade de l'année civile précédente. Afin d'atteindre une note de A+, un fonds doit obtenir régulièrement des notes FundGrade supérieures au cours de l'année. Pour obtenir plus de renseignements au sujet de la notation FundGrade A+, visitez le site Web www.fundgradeawards.com – Source : Fundata.

ⁱⁱⁱ Au 30 septembre 2016